

02.03.2018 - 11:00 Uhr

Tout ce qu'il faut savoir sur le travail temporaire



Le travail temporaire. Défini noir sur blanc. Le travail temporaire ne désigne pas n'importe quelle activité exercée en toute flexibilité pendant une durée limitée. Il s'agit d'une forme de travail inscrite dans la loi et clairement réglementée, avec une protection sociale complète.

Dübendorf (ots) -

Le nombre d'heures de travail fournies en 2017 par des travailleurs temporaires en Suisse est passé à 175 millions, soit une augmentation de 5,8%. Cette hausse est en grande partie due à l'évolution économique globale et aux besoins de flexibilisation du marché du travail. Un signal positif pour le secteur et l'association swissstaffing, qui fête en 2018 son 50e anniversaire. Le secteur du travail temporaire prouve qu'il est possible de faire rimer flexibilité et stabilité par le biais de la protection sociale, et ce, depuis bien avant l'entrée en vigueur de la CCT Location de services. swissstaffing entend profiter de cette année anniversaire pour placer sur le devant de la scène à la fois le travail temporaire avec ses multiples opportunités et les prestataires des services de l'emploi avec leurs offres variées. Pour cela, nous avons créé un site web dédié: «www.le-travail-temporaire.ch».

Le secteur du travail temporaire en quelques faits et chiffres

La flexibilité du travail est devenue indissociable de l'économie actuelle: en 2017, 340 000 travailleurs temporaires ont fourni 175 millions d'heures de travail en Suisse. Les travailleurs temporaires représentent aujourd'hui 2,3% de la population active de Suisse. Les raisons qui motivent le choix du travail temporaire sont nombreuses, à commencer par une réinsertion dans la vie professionnelle à la suite d'une interruption prolongée, une meilleure compatibilité entre vie professionnelle, vie de famille et loisirs, ou encore un salaire d'appoint en parallèle à une formation. Pour les travailleurs, le travail temporaire constitue un moteur d'intégration et d'embauche. Pour les entreprises locales, le travail temporaire est un facteur important de compétitivité, qui permet de pourvoir les postes vacants même pendant les périodes de pénurie de main-d'oeuvre qualifiée. Aujourd'hui déjà, plus des deux tiers des travailleurs temporaires sont affectés à des tâches spécialisées. La dernière étude de swissstaffing a montré que les entreprises du secteur du travail temporaire ont été soumises à un profond changement au cours des 30 dernières années, passant du statut de simples entreprises de travail temporaire à celui de prestataires de services de l'emploi, tels qu'on les connaît actuellement.

swissstaffing a 50 ans

L'association suisse des services de l'emploi a choisi comme slogan pour son anniversaire: «La flexibilité a besoin de stabilité». Depuis 50 ans, swissstaffing défend et promeut les intérêts du secteur des services de l'emploi et s'engage en faveur du travail temporaire. swissstaffing est un centre de compétence et de service qui, en tant qu'association des employeurs, est partenaire social de la CCT Location de services, la convention incluant le plus d'employés en Suisse et imposant des minima obligatoires en matière de conditions de travail et de rémunération, ainsi que des réglementations avantageuses dans le domaine de la formation continue, des indemnités journalières maladie et de la prévoyance professionnelle.

Le monde du travail en pleine mutation

À l'heure de la flexibilité croissante du travail et de la transformation numérique, notre branche fait face à de nombreuses nouvelles tâches. En plus de la location de services et du placement de personnel, elle offre aujourd'hui un large choix de services en lien avec les ressources humaines. Mais la transformation numérique a également fait entrer sur le marché de nouveaux acteurs dont les offres innovantes montrent les limites des lois et systèmes d'assurance sociale existants. Forte des solutions efficaces du secteur temporaire, swissstaffing peut contribuer à créer des conditions-cadres qui assureront un équilibre entre la flexibilisation progressive du travail et la sécurité sociale, aussi bien pour les employés que pour les employeurs.

www.le-travail-temporaire.ch

Tout au long de cette année charnière, swissstaffing placera le travail temporaire et les services de l'emploi au centre de sa campagne d'image, dont le site web disponible en plusieurs langues, www.le-travail-temporaire.ch, constitue la pièce maîtresse. Un outil d'information multimédia qui permet aux personnes intéressées de se renseigner sur les nombreuses possibilités et opportunités du travail temporaire, sur l'avenir du travail avec les thèses passionnantes du Gottlieb Duttweiler Institut (GDI), sur les différentes offres des prestataires des services de l'emploi ainsi que sur les origines du travail temporaire. Car le travail temporaire cache de formidables histoires, des chances insoupçonnées et de précieuses informations.

Plus d'informations:

Site web : www.le-travail-temporaire.ch

Étude: Les prestataires de services de l'emploi en Suisse 2018 (<http://ots.ch/Y1zz9f>)

Contact:

Myra Fischer-Rosinger, directrice

Tél : 044 388 95 40, myra.fischer-rosinger@swissstaffing.ch

Marius Osterfeld, économiste

Tél.: 044 388 95 40 / 079 930 45 25,

marius.osterfeld@swissstaffing.ch

Blandina Werren, responsable de la communication

Tél.: 044 388 95 35, blandina.werren@swissstaffing.ch

Medieninhalte



Le travail temporaire. Défini noir sur blanc. Le travail temporaire ne désigne pas n'importe quelle activité exercée en toute flexibilité pendant une durée limitée. Il s'agit d'une forme de travail inscrite dans la loi et

www.le-travail-temporaire.ch / Texte complémentaire par ots et sur www.presseportal.ch/fr/nr/100057910 / L'utilisation de cette image est pour des buts rédactionnels gratuite. Publication sous indication de source: "obs/swissstaffing - Verband der Personaldienstleister der Schweiz"

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100057910/100812944> abgerufen werden.